

PARKING CHU Hôtel Dieu-HME

A la demande de **Force Ouvrière** un **CHSCT extraordinaire** a eu lieu le **jeudi 31 Août 2017** sur les attributions de stationnement.

FO a souligné lors de cette séance extraordinaire ***l'inégalité de traitement*** des demandes d'accès des agents et ***l'opacité des critères d'attribution***.

Force Ouvrière a revendiqué lors de cette instance :

- la clarification des critères d'attribution d'accès aux parkings du CHU :

la Direction s'y est engagée !

- la prise en compte du critère «distance » couplé avec le temps de trajet :

la Direction s'y est engagée !

- l'augmentation de la fréquence et de la capacité des navettes entre les parkings et le CHU :

la Direction s'y est engagée !

- la mise en place de navettes directes entre les parkings relais TAN et le CHU :

la Direction se rapproche de Nantes Métropole

La Direction s'est d'ores et déjà engagée à étaler les renouvellements, avec une prolongation automatique de 6 mois pour les agents ayant déjà une autorisation.

C'est une première étape !!!

N'hésitez pas à nous contacter !

Nous restons vigilants.

Nantes, le 1^{er} Septembre 2017